



Société anonyme au capital de 24 957 784 euros
30, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine - France
RCS Nanterre 562 018 002

Communiqué de presse

Neuilly-sur-Seine, le 4 octobre 2017

La société Gaumont a été informée que Monsieur Nicolas Seydoux, Madame Pénélope Seydoux, Madame Sidonie Dumas et la Société de Participations Cinématographiques (Ciné Par) ont souscrit le 2 octobre 2017 un nouvel engagement collectif de conservation en application de l'article 787 B du code général des impôts qui porte sur 2 764 632 actions de la société GAUMONT (à savoir 2 764 628 actions Gaumont détenues par la société Ciné Par, 2 actions détenues par M. Nicolas Seydoux, 1 action détenue par Mme Pénélope Seydoux et 1 action détenue par Mme Sidonie Dumas) représentant, à la date de l'acte, 88,62 % des actions de Gaumont et 93,65 % des droits de vote attachés aux actions de Gaumont. Cet engagement est d'une durée de 2 ans.